



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 73978

Texte de la question

M. Jean-Louis Dumont attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences de la réforme des lycées pour les matières de sciences économiques et sociales. Les professeurs de sciences économiques et sociales s'inquiètent d'une pression qui contraindrait le groupe d'experts dans sa rédaction du nouveau programme de seconde pour les SES. De plus, le projet de programme pointe un abandon de notions traitant notamment de l'inégalité des revenus, des rapports hommes-femmes ou encore des relations professionnelles dans l'entreprise au détriment de sujets tels que les coûts marginaux ou les prix d'équilibre. Or ces notions avaient pour objectif initial de permettre aux élèves de comprendre leur environnement économique et social. Autrement dit, le projet supprime des éléments clefs de l'enseignement des SES, et n'offre pas une vision en prise avec la réalité économique du terrain. Aussi il lui demande s'il entend maintenir ou supprimer ces dispositions et comment il entend assurer une réelle transparence dans l'élaboration du nouveau programme.

Texte de la réponse

La réforme du lycée a rendu obligatoire une formation en économie en classe de seconde. Le projet de programme d'économie élaboré comme tous les autres par un groupe d'experts composé d'enseignants, d'IPR, d'universitaires sous la présidence de Jacques Le Cacheux, professeur des universités et directeur du département des études de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), a été mis en consultation dans les académies de janvier à mars 2010. Le projet de programme a été réajusté ensuite en tenant compte des observations et des propositions des enseignants, puis, présenté au Conseil supérieur de l'éducation le 31 mars 2010. Le contenu du programme proprement économique mis en débat par les contributeurs a été allégé. Il a été introduit davantage de choix dans les items à traiter par les enseignants. La place de la sociologie a été développée, des questions d'actualité ont été introduites (par exemple l'emploi et la relation entre emploi et chômage). Des notions jugées trop abstraites ont été supprimées (« épargne », thème des « organisations », « coût marginal ») et remplacées par d'autres comme « pouvoir d'achat », « valeur ajoutée », « progrès technique ». Le programme d'enseignement des sciences économiques et sociales (SES) pour la classe de seconde a été publié dans sa version définitive au Bulletin officiel de l'éducation nationale (BOEN) du 29 avril 2010. Le préambule du programme de SES précise bien qu'il s'agit « de donner à tous les élèves, qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les séries ES ou STG, les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensable à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit ».

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Dumont](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73978

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2863

Réponse publiée le : 29 novembre 2011, page 12557